



Droit d'hebergement & garde, opposition !!

Par **Visiteur**, le **18/03/2007** à **17:36**

j'ai un droit d'hebergement qui a ete defini par le juge a la moitie des vacances ma fille pour x raisons ne veut pas si soumettre alors que cet elle qui a souhaiter se droit qu'elle sont mes recours si elle ne respect pas se droit de visite elle as 15 ans a t'elle le droit de si opposer comment me proteger si elle ne vient pas sont voyage et a mes frais je doit lui envoyer un billet de train qu'elle sont mes recours si elle n'utilise pas le billet merci de votre reponse